

LES 3/4 DES RECOMMANDATIONS DE LA COUR DES COMPTES SONT SUIVIES D'EFFET

NOUVELOBS.COM | 10.02.2010 | 08:27

Sur les 688 recommandations formulées par la Cour de 2006 à 2008, 502 ont donné lieu à des réformes, parfois partielles ou encore en cours.

La Cour des comptes affirme mardi 9 février qu'environ **trois-quarts des recommandations** formulées au cours des trois dernières années ont été suivies d'effet. Sur les 688 recommandations formulées par la Cour de 2006 à 2008, 502 ont donné lieu à des réformes, parfois partielles ou encore en cours, relève Alain Pichon, doyen des présidents de chambre, qui assure l'intérim à la tête de la Cour depuis le décès de Philippe Séguin.

Un "ratio tout à fait satisfaisant", juge estime Alain Pichon qui souligne que Philippe Séguin mettait un point d'honneur à démontrer au citoyen que "**la Cour est têtue**" et ne fais de pas de rapport dans le vide.

La deuxième partie du [rapport annuel 2010](#) de la Cour présenté mardi est consacrée à quelques exemples de suivi et dresse un bilan "globalement positif", notamment pour les suites données aux recommandations sur l'exécution du budget et les comptes de l'Etat.

Résultats contrastés pour la politique du logement

Le médiateur de la République, l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire ou encore la Française des Jeux ont ainsi tenu compte des observations des magistrats pour améliorer leur gestion et leur gouvernance.

D'autres ont accompli des progrès significatifs mais **peuvent mieux faire**, comme Aéroports de Paris qui pêche encore par ses contrôles de sécurité.

Les résultats sont plus contrastés pour la politique du logement. Si la Cour se félicite que le gouvernement et les acteurs du 1% Logement aient mis fin aux "graves dysfonctionnements" identifiés précédemment, le fonctionnement des commissions d'attribution des logements sociaux demeure "opaque" et "notre déception est grande s'agissant des aides personnelles au logement", insuffisamment ciblées, souligne Alain Pichon.